

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 13 (1983)
Heft: 11

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

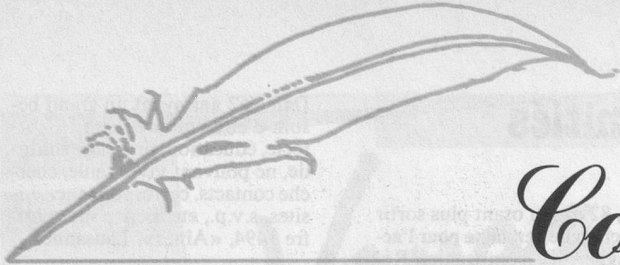
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Courrier des lecteurs

Vivre sa retraite en Normandie

De M. W. Böckli-Vouga, F-76950 Les Grandes-Ventes (Normandie).

La Normandie, vous connaissez? C'est le département N° 76, «Seine-Maritime». Un pays qui vit essentiellement de l'agriculture: bovins, produits laitiers (camembert!), pommes (cidre), lin, etc. Mais quelle idée d'aller s'installer là-bas, si loin de la Suisse? Eh bien, plusieurs circonstances ont contribué à cette décision. Mon beau-frère et sa famille y vivent depuis longtemps et nous allions souvent y passer des vacances. Nous connaissions donc ce pays vallonné avec des grandes forêts et le bord de la mer. Et, point d'importance, non sentimental: le prix du terrain est abordable si la situation est en dehors de ville et pas directement au bord de la mer. A cela s'ajoute le prix de construction inférieur de beaucoup à celui de la Suisse. Donc, avec nos moyens financiers, pas question de maison pour nous en Suisse, mais ici, oui (tout juste). Une maison modeste, pratique, faite pour la vie de retraite. Ma femme est née en France et de ce fait reconnue citoyenne française, ce qui nous a facilité certaines démarches.

Avec un peu de terrain autour de la maison, nous avons de quoi nous adonner au jardinage, légumes et fleurs. Nous avons des poules (qui nous donnent des beaux œufs), des lapins, des oies et des canards et, com-

me il se doit, chien et chat. Cette vie campagnarde soulage sensiblement le budget alimentaire.

Dieppe est la ville la plus proche. Au point de vue habitants, elle est peut-être comparable à Neuchâtel. Dieppe est une ville touristique; l'Angleterre est à 4 heures de bateau. C'est aussi un port de pêche, de commerce et de plaisance. C'est donc là, à 20 km de chez nous, que tous les commerces sont à disposition. Une auto est indispensable et notre petite Renault fait bien l'affaire.

Vivre une retraite heureuse en Normandie ne nous empêche pas de venir une ou deux fois par an en Suisse, rencontrer avec beaucoup de plaisir nos amis et revoir le beau pays. Tant de souvenirs nous lient à notre ancienne patrie...

W. B.-V.

Réponse à la lettre de la Fédération vaudoise des caisses-maladie

Au nom de la Fédération vaudoise des caisses-maladie (FVCM), M. Surbeck s'est exprimé ici, en septembre: il fallait justifier sa décision contre les médecins non conventionnés. Pour convaincre le lecteur, la FVCM a choisi la manière devenue habituelle dans certains pays: mêler à des faits incomplets ou distordus des considérations propres à rendre «l'adversaire» aussi

antipathique et isolé que possible, de sorte que la passion l'emporte sur la raison. En Suisse, et dans notre canton surtout, cette manière choque et détonne. Ne pas répondre à cette lettre serait s'en faire complice.

Il est faux, comme le prétend cette lettre, que le petit groupe de médecins qui tient tête à la très puissante FVCM se trouve esulé parmi les 1000 médecins vaudois. En réalité, parmi ces 1000 médecins, tout le groupe important des médecins indépendants (GMI) et bon nombre de médecins conventionnés sont «de cœur» avec leurs confrères engagés pour préserver l'éthique professionnelle. Cet appui moral dépasse largement les frontières du canton.

C'est une calomnie d'accuser les non-conventionnés de refuser leur collaboration. Ce qu'ils n'ont pas voulu, c'est se soumettre à un système par lequel la médecine devient toujours moins humaine, et dans lequel ils se verraient parfois contraints de violer le secret médical.

La décision de la FVCM lèse gravement une partie de ses assurés. Tenter d'en faire porter la responsabilité par les médecins non conventionnés est une manœuvre assez habile, mais trompeuse. Ils n'agissent guère autrement, ceux qui, ayant saisi des otages, clament alentour que quiconque résistera à leurs exigences sera responsable du sort de ces innocents.

Pourquoi tant d'acharnement, au prix de tant d'artifices?

Pour obtenir que se rende un petit groupe de médecins, et qu'il abandonne son combat pour une liberté: celle sans laquelle la médecine ne serait bientôt plus qu'une technique anonyme, téléguidée par une administration lointaine.

Et pour qui le bénéfice d'une telle opération?

Certes pas pour les «aînés», qui continueront à payer leurs cotisations à des caisses auprès desquelles ils continueront à devoir rester assurés... mais sans plus pouvoir compter sur elles.

Pour le groupe des médecins non-conventionnés:
D^r P.V.

